



CGT EPI 59/62

En ces temps de malheur Condamnation du secrétaire de la CGT Nord

Ce jour, le 18 avril 2024, notre secrétaire général de la CGT du Nord M. Jean-Paul Delescaut a été condamné par le Tribunal Correctionnel de Lille à un an de prison avec sursis ainsi qu'à 5000 euros d'amende pour « apologie du terrorisme ».

Cette condamnation vise un tract expliquant que la tuerie perpétrée par le Hamas, et d'autres groupes, le 7 octobre était une conséquence prévisible de la politique de colonisation et d'apartheid menée par le gouvernement israélien et condamnée par le droit international.

Pour rappel, notre secrétaire général ainsi qu'une secrétaire administrative de la CGT avaient été interpellé.e.s d'une manière extrêmement violente fin octobre 2023 en étant menotté.e.s devant leurs enfants et traîné.e.s en garde à vue comme les pires des terroristes.

Ce même jour, le 18 avril 2024, une conférence de Jean-Luc Mélenchon et Rima Hassan, prévue à l'Université de Lille, a été interdite par le Président de l'Université. Elle a ensuite été reportée dans une salle extérieure à l'Université mais à nouveau interdite par le Préfet cette fois-ci.

Nous rappelons également la plainte de l'ENAP, dont l'ancien directeur est désormais DAP, contre notre syndicat ainsi que l'a raconté Mediapart dans un article daté du 14 avril 2024 et intitulé « L'école des gardiens de prison accusée de ne pas agir contre les violences sexuelles ».

Le 18 avril 2024 marque une nouvelle étape dans la répression menée par ce Gouvernement autoritaire. Comme pressentie dans le passé, la justice pénale antiterroriste est devenue un droit d'exception au service de la répression. Cette justice est désormais une arme politique au service du camp réactionnaire pour bâillonner les forces progressistes. Les fascistes ne sont pas encore au Gouvernement mais ils sont déjà dans les têtes et les actes.

Mais est-ce ainsi que les femmes et les hommes vivent en ces temps de malheur ? Et bien non.

La CGT EPI 59/62 ne sera jamais de cette justice qui traque les forces progressistes ou les plus faibles.

Elle est du côté de la Justice qui cherche à élever les êtres par toute la force de la solidarité et de l'humanisme. C'est cette Justice dont nous protégeons la flamme aujourd'hui et qui gagnera demain. C'est cette Justice qui ne peut être que sociale et égalitaire.

Nous clamons que notre secrétaire de la CGT du Nord Jean-Paul Delescaut est innocent.

Nous étions, nous sommes et nous serons toujours là pour faire barrage à celles et ceux qui bafouent la liberté d'expression ou la liberté syndicale, se taisent face aux génocides et exécutent les Olga Bancic ou les Missak Manouchian sous couvert de terrorisme et d'ordre public.

Le 19/04/24